

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**1 - Organisme qui passe le marché** : Commune du POIRE SUR VIE - 4 Place du Marché – CS 70004 – 85170 LE POIRE SUR VIE - Tél. 02.51.31.80.14 – Fax 02.51.31.89.12

**2 - Mode de passation du marché** : Procédure adaptée conformément à l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

**3 - Objet du marché** : Marché de services d'assurances Construction de deux terrains de tennis couverts et un club house – Site de l'Idonnière au Poiré-sur-Vie  
Les variantes libres ne sont pas autorisées.  
Il n'y a pas de variantes exigées.

**4 - Nomenclature CPV** : 66513200-1 : Assurance dommages à l'ouvrage, assurance tous risques chantier, assurance responsabilité civile maître d'ouvrage

**5 - Dossier à retirer** : Téléchargement gratuit sur le site : <https://www.marches-securises.fr>

**6 - Délais** : La date prévisionnelle de début des prestations : date de la déclaration d'ouverture du chantier telle qu'elle sera communiquée à l'assureur.

**7 - Date limite de remise des offres** : Le 5 Avril 2018 à 12 heures

**8 - Lieu de remise des offres** : Les dossiers devront être déposés via la plateforme <https://www.marches-securises.fr> (Aucune remise sous format papier ne sera acceptée)

**9 - Justificatifs à produire** : voir le règlement de consultation

**10 - Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- valeur technique : coefficient 2,5
- valeur technique des réponses apportées à la convention de gestion : coefficient 0,5
- prix des prestations : coefficient 1,5

**11 - Délai de validité des offres** : 120 jours

**12 - Renseignements** : Toute demande d'information(s) complémentaire(s) devra être formulée par écrit (au plus tard 8 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres) par l'intermédiaire de la plateforme : [www.marches-securises.fr](https://www.marches-securises.fr)

**13 - Date d'envoi à la publication** : Le 15 Mars 2019